

Procès-verbal du conseil d'école

Du 07 novembre 2023

Ecole de Chârost
11 rue des fossés
18290 Chârost
02 48 26 28 50

Étaient présents :

Parents d'élèves :

Mmes AÏT TALEB, GAIDON, GOUGUE, JOMAT
Mmes CONTENT, TRUMEAU, ROLLET et M JOMAT excusés

Présidente de l'AEC :

Mme GAMET

IEN :

M TEYSSANDIER (excusé)

MUNICIPALITE :

M COSTE Ludo, Maire de Chârost
Mme BERTON, déléguée aux affaires scolaires (excusée)
Mme ROSE Stéphanie, référente pôle enfance-jeunesse (excusée)

EQUIPE PEDAGOGIQUE :

Mmes GALLIMARD, MICHEL, SALAZAR, TERRADE
M. BETACHEN

Mme PAPET (excusée)

ORDRE DU JOUR :

- Vote du précédent PV
- Bilan de la rentrée
- Résultat des élections
- Vote du règlement intérieur
- Sécurité à l'école (exercice d'évacuation incendie et PPMS AI)
- Présentation du DUERP
- Evaluations début CP/CE1/CM1
- Prévisions des activités pour l'année 2023/2024
- Bilan accueil des réfugiés
- Bilan AEC
- Questions diverses (si parvenues à l'école 48h avant le conseil d'école)

Vote du précédent PV : vote à l'unanimité.

Bilan rentrée scolaire :

Effectif global aujourd'hui : **90** élèves répartis comme suit :

- PS/ MS Mmes TERRADE et MICHEL 26 avec 14 PS et 12 MS

- GS/CP Mmes SALAZAR et PAPET 15 avec 5 GS et 10 CP
- CE1/CE2 M BETACHEN 22 avec 11 CE1 et 11 CE2
- CM1/CM2 Mme GALLIMARD..... 27 avec 13 CM1 et 14 CM2

Nous avons accueilli 3 nouveaux élèves depuis hier (2 en PS et 1 en CE1) et 7 élèves ont quitté l'école (dont 6 réfugiés).

Effectif à la hausse par rapport aux années précédentes.

Résultat des élections :

Comme nous l'avons voté l'année dernière, c'était uniquement un vote par correspondance.

- Nous avons 122 inscrits 65 votants dont 7 bulletins nuls ou blancs soit 53,28 % de participation. L'équipe enseignante souhaiterait effectuer un vote numérique mais cette option est payante, donc non retenue.

Sécurité à l'école :

Nous avons effectué les exercices suivants :

- Évacuation incendie le 25/09/2023 : tout s'est très bien passé. Les élèves de la classe de Madame Gallimard et Monsieur Betachen n'étaient pas prévenus. Les points de ralliement sont bien repérés. Un deuxième exercice aura lieu au deuxième trimestre (lundi 05 février 2024)
- PPMS attentat intrusion le 26/09/2023

Tout s'est bien déroulé sur les 3 sites. Nous avons choisi le confinement car pour les écoles situées rue des Fossés, il est impossible de s'enfuir.

Le lundi 15 janvier, nous effectuerons l'exercice PPMS risques majeurs.

Présentation du DUERP :

Risque d'incendie (école maternelle) lié à l'inaccessibilité de la coupure générale.

Risque de propagation d'incendie lié à l'impossibilité des adultes de manipuler les extincteurs.

Risque de stress lié aux échanges avec les enfants et parents allophones.

Gîte des pèlerins :

A l'occasion de la présentation des risques professionnels, il est évoqué la question du gîte des pèlerins qui se situe au-dessus de l'école des CE/CM.

La municipalité a pris des mesures dans le cadre du niveau noir du plan Vigipirate (gîte fermé), et propose des solutions, notamment une serrure horodatée.

Monsieur l'Inspecteur, qui a pu visiter les locaux lors d'une visite pédagogique le 6/11/2023, a pu constater que l'implantation de ce gîte était inadaptée.

Vote du règlement intérieur : vote à l'unanimité.

Intervention de M le Maire concernant le regroupement des écoles :

Malgré une hausse des effectifs significative, la perspective d'une réouverture de classe reste peu probable. Devis reçu tenant compte des modifications souhaitées par l'équipe enseignante : baisse significative du coût (approx. 395 000 euros). Les travaux pourraient démarrer à la rentrée 2025.

Dans l'hypothèse où le centre de transit de réfugiés, géré par l'association Viltais, serait pérennisé sur la commune de Chârost, des démarches ont été engagées par la municipalité pour permettre un accueil plus bienveillant et plus qualitatif des élèves (au niveau pédagogique et humain). La plupart des décisions et des actions ne relèvent pas des compétences communales.

La municipalité est à l'écoute et prend acte des problématiques soulevées par l'équipe enseignante. Elle constate aussi des dysfonctionnements à son niveau.

Évaluations début CP/CE1/CM1 :

Les évaluations se sont déroulées du **11 au 22 septembre** dernier dans de bonnes conditions. Les résultats de ces évaluations nous ont permis d'organiser des rendez-vous individuels uniquement pour les élèves ayant besoin d'un accompagnement.

Les activités pour l'année scolaire 2023/2024 :

Notre créneau **piscine** reste le même que l'année passée à savoir : 1 créneau le jeudi après-midi / 2 créneaux le lundi après-midi.

- Du 14/09 au 7/12: **CM1/CM2 (jeudi)**
- Du 11/12 au 25/03 : **CE1/CE2 (lundi)**
- Du 08/04 au 01/07 : **GS/CP (lundi)**

Activités de la CCPI

- Du 12/09/2023 au 17/11/2023:
GS/CP : activités culturelles : Médiathèque Albert Camus et musée St Roch (vendredi matin)
CE1/CE2 : activité patinoire (vendredi matin à partir du 06 octobre)
- Du 01/02/2024 au 04/04/2024
PS/MS : activités culturelles : Médiathèque Albert Camus et musée St Roch (jeudi matin)
CM1/CM2 : activité patinoire (jeudi matin)

Séance au cinéma le Rio de Saint Florent : le jeudi 21 décembre : matin les **PS-MS et GS-CP** ; après-midi les **CE1-CE2 et CM1-CM2**

Concert pédagogique (conte musical) *Les aventures du loup et de son amie Julie* à la salle polyvalente de Rosières jeudi 21 mars pour les **PS/MS et GS/CP**.

Le prochain **salon du livre** se déroulera du mardi 30 Janvier au dimanche 4 Février 2024 avec pour titre « *Abra-cadabra !* ». Choix d'illustrateurs/auteurs pour mener un atelier (Issoudun ou en classe).

Projet sportif : initiation au basket. Monsieur GIRY, éducateur sportif de la Saint Cyrienne d'Issoudun propose 7 séances d'une heure pour chaque classe. Ce cycle concerne les classes de GS-CP (période 3), CE1-CE2 et CM1-CM2 (période 5).

Fête de l'école le 29 juin 2024.

Sortie au parc animalier de la Haute Touche le mardi 2 juillet pour les 4 classes.

Bilan accueil des réfugiés :

Rentrée pour 6 enfants déjà scolarisés sur l'année scolaire précédente.

L'accueil a eu lieu le jour de la rentrée pour 5 nouveaux enfants d'une même fratrie.

L'équipe enseignante déplore le fait que la famille n'ait pas été accompagnée par un membre de l'association Viltais.

Les enfants sont arrivés à 9h30. La rentrée des plus petits, scolarisés en PS, malgré la présence de leurs parents, a été traumatisante pour eux (hurlements) mais également pour les autres enfants de la classe, témoins de la scène.

Le matin de la rentrée, un membre de l'association a téléphoné afin de connaître le collège où étaient inscrits deux anciens élèves de CM2. En tant que directrice, j'avais fait le nécessaire auprès du collège et transmis les informations à Madame Romy fin juin. Ces deux enfants, n'ont pas pu faire leur rentrée le lundi 4 septembre.

Face à ses dysfonctionnements, j'ai pris contact avec Mme Bernard, cheffe du service Viltais Centre-Val de Loire. Cet entretien a permis de pointer les problèmes que les enseignants rencontrent quotidiennement, problèmes qui affectent leur travail.

Mme Bernard a évoqué la possibilité de nouvelles arrivées avant la fin de l'année 2023.

Ce centre de transit ne l'est plus car nous avons des enfants qui sont scolarisés depuis plus d'un an.

Bilan de l'AEC :

Nombreuses initiatives fructueuses (notamment le loto) lors de l'année scolaire dernière.

En cours / à venir : vente de chocolats et de sapins de Noël, marché de Noël, carnaval (avec repas et soirée), randonnée pédestre, chasse aux œufs, kermesse.

Informations diverses :

- Photos de classe et individuelle le 14/11 (matin) avec commandes et règlements en ligne.
- Problème de connexion à l'école maternelle depuis des mois malgré les interventions de techniciens Orange. Le service informatique de la CCPI a fait le nécessaire pour changer d'opérateur et installer la fibre : problème résolu.
- Pas de ligne téléphonique fonctionnelle à l'école côté mairie.
- A la rentrée des vacances de la Toussaint, nous espérons accueillir une jeune fille en tant que service civique mais elle s'est finalement désistée. Une autre personne est intéressée, je l'ai reçue en entretien hier matin. Si son dossier est validé, elle pourrait commencer début décembre.
- Rotation de Mmes Delord et Lainez à chaque période.
- Nous souhaiterions la mise à disposition d'un local lors des interventions de personnes extérieures (personnel du RASED, de la PMI, UPE2A...)
- Les prochains CE auront lieu le **19 mars 2024** et le **25 juin 2024**
- Vendredi 22/12 : spectacle de cirque proposé par la mairie (modalités à définir)

Intervention des représentants de parents d'élèves :

Conflit au Coclico et sur le temps scolaire entre deux élèves de CM. Prise en charge effectuée par les enseignants (selon le protocole « Phare » en vigueur), la directrice et la direction du Coclico (Mme Rose) afin de pacifier la situation. Mme Gallimard rappelle que les enseignants ne peuvent pas intervenir sur le comportement des parents. Les enseignants restent vigilants pour que la situation ne se reproduise plus.

Secrétaire : Marion Salazar

Validation : Stéphanie Terrade

Fin de séance : 19h50